

Discursivité, généricité et textualité
Distinguer pour penser la complexité des faits de discours

Jean-Michel Adam
(Université de Lausanne)

Le thème de la présente livraison de *Recherches*, en interrogeant l'étonnant retrait du concept de *discours* dans les instructions d'enseignement du français, m'intéresse car il pourrait être suivi, dans quelques années, par la disparition du concept de *texte*, si l'on en juge par la posture *post-textualiste* actuellement « à la mode » dans le domaine de la critique littéraire. Le traitement des concepts issus des théories du langage par la didactique est toujours intéressant et, conformément à la demande qui m'a été faite par Isabelle Delcambre, au nom des initiateurs de ce volume, je m'en tiendrai à une tentative d'éclaircissement de ma position sur l'importance de la question du *discours* et sur ses relations aux concepts liés de *texte* et de *genres*.

Je viens de consacrer plusieurs années de travail à une révision de mon livre sur *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours* (A. Colin, « Cursus », 2011a), à une assez profonde réécriture de *Les textes : types et prototypes* (A. Colin, « Cursus », 2011b) et à une mise en œuvre de ma conception des rapports entre genres et textualité dans *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes* (Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2011c). Je convoquerai également les résultats d'une longue recherche sur le genre du conte (Adam & Heidmann 2009) qui a débouché par ailleurs sur une analyse discursive et interdisciplinaire des contes de Perrault (Heidmann & Adam 2010). À partir des positions et des résultats exposés plus longuement et exemplifiés dans ces ouvrages¹, je vais essayer de résumer ma position sur un remplacement du concept de *discours* par celui de *genres*, qui m'apparaît comme une réduction qui touche autant le concept de *genre* que celui de

¹ Je renvoie également, en particulier pour la question du « contexte » à Adam 2006b et, pour celles de l'intertextualité et de l'interdiscursivité, à Adam 2006a. D'autres exemples et des développements complémentaires y sont présentés.

discours. Je montrerai que les concepts de *texte*, de *genres* et de *discours* ne sont pas des concepts isolés, mais qu'il faut toujours envisager le système de concepts qu'ils forment dans le cadre de telle ou telle théorie du langage.

Je crois, avec Edgar Morin et Roman Jakobson, qu'en linguistique comme dans d'autres domaines de la recherche : « Nous ne pouvons pas vraiment isoler les éléments, mais seulement les distinguer. Si nous sommes amenés à les traiter séparément au cours du processus de l'analyse linguistique, nous devons toujours nous souvenir du caractère artificiel d'une telle séparation » (Jakobson 1963 : 26). Pour combattre la tendance spontanée à la simplification, il est nécessaire d'établir des distinctions et de penser l'objet d'étude en termes de relations. C'est ce que rappelle, dans le cadre épistémologique des théories de la complexité, Edgar Morin : « Il ne faut pas confondre *distinguer*, opération nécessaire à toute pensée, et *isoler* qui est l'opération de simplification ne parvenant plus à établir la communication entre ce qu'elle a séparé plus encore que distingué » (Le Moigne & Morin 1999 : 219). Dans ses entretiens avec Jean-Louis Le Moigne, Edgar Morin ajoute ces mots qui expliquent ma conception de la linguistique textuelle et son ancrage dans l'analyse des discours :

Ce qui, tout au contraire, fait le charme et la richesse de la pensée, c'est d'être capable d'établir les distinctions et les relations, c'est-à-dire de jouer sur deux registres contradictoires. C'est la phrase de Pascal que j'affectionne : je tiens pour impossible de connaître le tout sans connaître particulièrement les parties et de connaître les parties sans connaître le tout. [...] La connaissance me semble caractérisée par ce mouvement de va et vient. (1999 : 219)

Tous mes travaux ont pour but de penser les relations entre composantes micro-linguistiques de bas niveau (mots et phrases) et ancrage des énoncés dans la textualité et dans une discursivité englobante. Le linguiste russe Valentin N. Volochinov exprimait déjà très clairement, en 1929, cette nécessité de dépasser les limites classiques de la linguistique, en passant de la phrase à la composition textuelle et à la discursivité définie comme ce « fond des autres énoncés » circulant dans une sphère socio-idéologique :

La construction de la phrase complexe (la période), voilà tout ce que la linguistique peut prendre en compte. Quant à l'organisation de l'énoncé complet, elle en renvoie la compétence à d'autres disciplines : la rhétorique et la poétique. La linguistique n'a pas de méthode pour aborder les formes de composition d'un tout. C'est pourquoi il n'y a ni transition progressive, ni même aucun lien entre les formes linguistiques des éléments de l'énoncé et celles de la totalité qu'il constitue. Ce n'est qu'en faisant un saut qualitatif qu'on passe de la syntaxe aux questions de composition. Cela est inévitable, puisque l'on ne peut percevoir et comprendre les formes d'un énoncé en tant que totalité que sur le fond des autres énoncés formant eux-mêmes une totalité dans l'unité d'une même sphère idéologique donnée. (2010 : 281)

1. La question du *discours* dans une théorie du langage

1.1. Le discours dans la linguistique générale de Saussure et de Benveniste

Dans ses notes manuscrites, Saussure posait déjà la question du discours (2002 : 277) en séparant la *phrase*, qui « n'existe que dans la parole, dans la langue discursive » (2002 : 117), et le *signe* qu'il définit comme « une unité vivant en dehors de tout discours dans le trésor mental » (id.). Saussure s'intéressait surtout à l'opération qui permet d'abstraire le système de la langue à partir des faits de discours :

Toute la langue entre d'abord dans notre esprit par le discursif, comme nous l'avons dit, et comme c'est forcé. Mais de même que le son d'un mot, qui est une chose entrée également dans notre for intérieur de cette façon, devient une impression complètement indépendante du discursif, de même notre esprit dégage tout le temps du discursif ce qu'il faut pour ne laisser que le mot. (2002 : 118).

Sa définition du discours comme établissement d'un lien entre signes laissait ouverte la question de la phrase : « Le discours consiste, fût-ce rudimentairement, et par des voies que nous ignorons, à affirmer un lien entre deux des concepts qui se présentent revêtus de la forme linguistique, pendant que la langue ne fait préalablement que réaliser des concepts isolés, qui attendent d'être mis en rapport entre eux pour qu'il y ait signification de pensée » (2002 : 277). Dans le *Cours de linguistique générale*, la phrase apparaît comme l'unité maximale de la syntagmation et Saussure se demande jusqu'à quel point, soumise aux variations individuelles, elle appartient à la langue (1967 : 148). La phrase lui apparaît comme une unité problématique qui relève de la *langue* dans sa dimension syntagmatique et de la *parole* dans sa dimension discursive. La vulgate nous a fait croire que Saussure

rejetait la parole/langue discursive hors de la linguistique, mais il n'en est rien : « La linguistique, j'ose le dire, est vaste. Notamment elle comporte deux parties : l'une au plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. Ce n'est pas trop que les deux » (2002 : 273). Il ne faut pas oublier que la linguistique dont rêvait Saussure, sous le nom de sémiologie, est ainsi définie dans un de ses manuscrits les plus avancés : « Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., le tout étant inséparable » (2002 : 45).

Benveniste a repris ce questionnement au point où Saussure l'avait laissé. Dans son célèbre article sur les « niveaux de l'analyse linguistique » (1966 : 119-131), il définit la phrase comme une *unité de discours* : « La phrase appartient bien au discours. C'est même par là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours. [...] La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours » (1966 : 130). Benveniste repousse la phrase au-delà du dernier niveau de l'échelle des combinaisons linguistiques codées et adopte une position épistémologiquement forte : avec la phrase « une limite est franchie » (1966 : 128). Il le redit ailleurs : « Du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation ni autrement. Un hiatus les sépare » (1974 : 65). À cela il trouve une raison énonciativo-discursive :

Si le « sens » de la phrase est l'idée qu'elle exprime, la « référence » de la phrase est l'état de chose qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et que nous ne pouvons jamais, ni prévoir, ni deviner. Dans la plupart des cas, la situation est une condition unique, à la connaissance de laquelle rien ne peut suppléer. La phrase est donc chaque fois un événement différent ; elle n'existe que dans l'instant où elle est proférée et s'efface aussitôt ; c'est un événement évanouissant. (1974 : 227)

Le besoin d'un « appareil nouveau de concepts et de définitions » se fait alors sentir. C'est ce que Benveniste a ébauché dans son célèbre article sur « L'appareil formel de l'énonciation » et à la toute fin de « Sémiologie de la langue », en 1969, lorsqu'il parle de l'ouverture de l'analyse intralinguistique au discours :

En conclusion, il faut dépasser la notion saussurienne du signe comme principe unique, dont dépendraient à la fois la structure et le fonctionnement de la langue. Ce dépassement se fera par deux voies :

- dans l’analyse intralinguistique, par l’ouverture d’une nouvelle dimension de signifiante, celle du discours, que nous appelons sémantique, désormais distincte de celle qui est liée au signe, et qui sera sémiotique ;
- dans l’analyse translinguistique des textes, des œuvres par l’élaboration d’une métasémantique qui se construira sur la sémantique de l’énonciation. (1974 : 66)

Irène Fenoglio a retrouvé une note manuscrite inédite de préparation d’une conférence de Benveniste sur « La distinction entre le sémiotique et le sémantique », en ouverture du grand symposium de sémiotique de Varsovie de la fin de l’été 1968, qui confirme ce programme de la « translinguistique » en reprenant le nom de la « sémiologie », chère à Saussure :

Sémiologie

Le dépassement des positions saussuriennes se fait par deux procès

- 1°) intérieurement au langage par l’ouverture d’une nouvelle dimension, la dimension sémantique, par rapport à laquelle la dimension saussurienne se définira comme sémiotique
- 2°) extérieurement au langage, par une projection translinguistique sur un domaine que le langage seul commande, celui du texte (littéraire, poétique), mais qui a son autonomie, parce que le langage y est instrument de quelque chose et que celui qui s’en sert le travaille, le modèle, pour le conformer à sa vision.

Les 380 feuillets manuscrits sur le discours poétique et la langue de Baudelaire que vient d’éditer Chloé Laplantine (Benveniste 2011) prouvent que Benveniste s’était engagé dans cette translinguistique du texte littéraire et poétique. On constate ainsi qu’il considérait, comme le dira plus tard Henri Meschonnic et comme je le pense, que « le discours, c’est la pluralité des discours » (1985 : 120) et que « Le pluriel interne du discours [...] ne peut qu’inclure la littérature ».

Ce programme, on ne l’a pas assez dit, sert de fondement à l’« Introduction à l’analyse structurale des récits » de Barthes (1966 : 1-27). Reprenant mot à mot la théorie des niveaux, ce dernier prolonge et déplace les propositions de Benveniste sur le terrain de ce qui va devenir la narratologie. Ces lignes attestent d’une compréhension des thèses que Benveniste était en train de mettre au point : « [...] au-delà de la phrase et quoique composé uniquement de phrases, le discours doit être naturellement l’objet d’une seconde linguistique. [...] La nouvelle linguistique du discours n’est pas encore développée, mais elle est du moins postulée par les

linguistes eux-mêmes » (Barthes 1966 : 3). Cette « seconde linguistique », Barthes la nommera jusqu'en 1970 « *linguistique du discours* ou *translinguistique* » (2002 : 611). Il prolonge le programme de Benveniste sans clairement poser la question méthodologiquement capitale de seuil de complexité qui impose, au-delà de la phrase, un changement de linguistique : « La translinguistique ne peut [...] se constituer si elle n'établit pas, pour chacun de ses objets, les niveaux d'intégration du discours, depuis la phrase, qui est le dernier niveau d'intégration linguistique et le premier niveau d'intégration translinguistique, jusqu'au moment où le discours s'articule sur la *praxis* sociale » (Barthes 2002 [1970] : 970).

1.2. Le discours : un concept embarrassant ?

Dans sa leçon inaugurale au Collège de France, Michel Foucault mettait déjà en évidence le fait que la question du discours embarrasse en profondeur la pensée idéaliste et naïve du langage :

Depuis que furent exclus les jeux et le commerce des sophistes, [...] il semble que la pensée occidentale ait veillé à ce que le discours ait le moins de place possible entre la pensée et la parole ; il semble qu'elle ait veillé à ce que discourir apparaisse seulement comme un certain apport entre penser et parler ; ce serait une pensée revêtue de ses signes et rendue visible par les mots, ou inversement ce seraient les structures mêmes de la langue mises en jeu et produisant un effet de sens. (Foucault 1971 : 48)

Avec François Rastier, je dirai malheureusement la même chose à propos de la pensée du texte : « La tradition occidentale a toujours défini la signification relativement au signe et non au texte, comme si l'on pouvait conclure de l'un à l'autre » (1996 : 12). Ce double blocage discursif et textuel explique assez largement le fait que l'analyse de discours et la linguistique textuelle soient des disciplines relativement jeunes (apparues dans les années 1950, comme les grandes théories de l'argumentation de Perelman et Toulmin d'ailleurs).

En septembre 2002, à Cerisy-la-Salle, Ruth Amossy et Dominique Maingueneau ont organisé un colloque au titre évocateur : « L'apport de l'analyse de discours. Un tournant dans les études littéraires ? ». L'ouvrage qui en est sorti en 2003 ne fait pas de ce « tournant discursif » des études littéraires une « simple inflexion » ou une

« rectification locale de frontière » (Maingueneau 2003 : 15), mais un changement de paradigme qui reste très contesté aujourd'hui dans le champ des études littéraires. Cette transformation de l'approche des textes littéraires vise, en fait, à accomplir le programme qu'en 1975, dans un volume d'hommage à Benveniste (*Langue, discours, société*), puis en ouverture de son livre sur *Les genres du discours* de 1978, Tzvetan Todorov avait fermement formulé :

Un champ d'études cohérent, pour l'instant découpé impitoyablement entre sémanticiens et littéraires, socio – et ethno-linguistes, philosophes du langage et psychologues, demande donc impérieusement à être reconnu, où la poétique cédera sa place à la théorie du discours et à l'analyse de ses genres. (1978 : 26)

Et il ajoutait :

À la place de la seule littérature apparaissent maintenant de nombreux types de discours qui méritent au même titre notre attention. Si le choix de notre objet de connaissance n'est pas dicté par de pures raisons idéologiques (qu'il faudrait alors expliciter), nous n'avons plus le droit de nous occuper des seules sous-espèces littéraires, même si notre lieu de travail s'appelle « département de littérature » (française, anglaise ou russe). (1978 : 25)

Conséquence majeure de cet appel à une théorie du discours et à l'analyse des genres : « l'opposition entre littérature et non-littérature cède la place à une typologie des discours » (1978 : 25). C'est probablement cette désacralisation du littéraire qui explique pourquoi ce programme a autant de mal à s'imposer.

2. Textes, genres, discours

2.1. Genres de textes et genres de discours

Dès qu'il y a *texte*, c'est-à-dire reconnaissance par un sujet du fait qu'une suite d'énoncés forme une unité de communication, il y a *effet de généricité*, c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours. En d'autres termes, *il n'y a pas de texte sans genre* et c'est par le système de genre d'une formation socio-historique donnée que la textualité s'articule à la discursivité. Si je parle pour ma part de « genres de discours », c'est pour marquer ce lien du *texte* au *discours* par le

genre. Nous verrons dans la dernière partie de cet article que ce lien entre *texte* et *discours* ne passe pas que par les *genres*.

Unité d'interaction humaine de rang supérieur, tout *texte* est la trace langagière d'une interaction sociale, la matérialisation sémiotique d'une action socio-historique de parole. Les *genres* sont des patrons socio-communicatifs et socio-historiques que les groupes sociaux se donnent pour organiser les formes de la langue en discours ; ils circulent dans l'*interdiscours*. Suivant une définition de Michel Foucault : « On appellera discours un ensemble d'énoncés en tant qu'ils relèvent de la même formation discursive » (1969 : 153).

La *Textlinguistik* allemande distingue classiquement les *Texttypen* (types de textes) et les *Textsorten* (genres de textes). Cette bipartition laisse de côté le concept littéraire de *Gattung* (genres littéraires), objet classique de la poétique². En refusant la séparation entre genres littéraires, étudiés dans les facultés des lettres, et genres du discours ordinaire, étudiés dans les facultés de sciences sociales ou de l'information et de la communication, nous sommes quelques-uns à parler de *genres de discours* afin de réunir *Gattung* et *Textsorten* sous une seule étiquette et de dénoncer une séparation des corpus préjudiciable à l'étude du langage.

J'ai expliqué ailleurs (Adam 2011b) pourquoi le concept de *types de textes* (*Texttypen*) m'apparaît plus comme un obstacle épistémologique que comme un outil heuristique. Les théoriciens et les praticiens qui parlent de *types de textes* s'inscrivent dans un courant classificatoire qui, à côté de la mise en place des grammaires de textes, a cru pouvoir réduire la diversité des textes à un petit nombre de formes relativement stables. Un certain nombre d'auteurs se sont heureusement prononcés pour des typologies fonctionnelles ou pragmatiques plus graduelles. En effet, l'unité texte est beaucoup trop complexe et bien trop hétérogène pour présenter des régularités linguistiquement observables et codifiables, du moins à ce niveau élevé de complexité. C'est pour cette raison que, j'ai proposé de situer les faits de régularité

² Dans le vocabulaire critique allemand, lorsque des chercheurs parlent de « *Gattungstheorie* », ils ne parlent pas de théorie des genres en général, mais de théorie des genres littéraires.

dits « récit », « description », « argumentation », « explication » et « dialogue » à un palier de traitement moins élevé dans la complexité compositionnelle : le niveau d'agencement transphrastique des unités linguistiques que j'ai proposé d'appeler *séquentiel*, dans le prolongement des premiers travaux de Teun A. van Dijk qui établissait une claire différence entre la grammaire de phrase et la grammaire de texte :

La différence avec les grammaires de phrase est, toutefois, que les dérivations ne se terminent pas sur des phrases simples ou complexes, mais sur des n-groupements [n-tuples] ordonnés de phrases, c'est-à-dire sur des SÉQUENCES. (van Dijk 1973 : 19; je traduis)

Il ne suffit pas de remplacer le nœud P des arbres syntagmatiques de la grammaire générative et transformationnelle [P \rightarrow SN + SV] par [T1 \rightarrow P1 + P2 + P3 + P4] ou [T2 \rightarrow P1 + P2 + P3] pour obtenir un modèle de distribution permettant de définir T comme un « groupement ordonné de phrases ». Le principe de ces « n-groupements » correspond aux types différents de groupements séquentiels que je théorise comme narratifs, argumentatifs, explicatifs, etc.

La plupart des genres discursifs fixent un type compositionnel dominant. Ainsi les genres du conte et de la fable sont-ils des *genres à dominante narrative* (narratif enchâssant des segments descriptifs et dialogaux et comportant parfois, avec la morale ou moralité un segment argumentatif déclaré) tandis que le genre épistolaire (avec ses sous-genres : courrier personnel, administratif, courrier des lecteurs dans la presse, etc.), l'interview, le débat, le théâtre doivent être considérés comme des *genres conversationnels* (dialogal enchâssant des îlots narratifs, explicatifs, etc.). Le guide touristique, le portrait, l'annonce de vente d'une maison ou d'un appartement, l'inventaire, etc. sont autant de *genres à dominante descriptive*. Les textes qui sont travaillés comme *genres de l'argumentation* (directives pour l'enseignement du français) ou comme *genres de récits* (Adam 2011c) relèvent d'un mode de composition textuelle dominant mais qu'ils réalisent de façon différente selon leur sphère sociale d'occurrence : ils relèvent les uns du champ socioculturel de la production littéraire, les autres, plus anciens, de la rhétorique et de la classe des

Belles lettres, d'autres peuvent provenir du champ de l'information de presse écrite, d'autres de l'art oratoire politique, d'autres de la conversation ou de la publicité quotidienne, c'est-à-dire de domaines discursifs (Marcuschi 2002 & 2008) ou sphères de l'activité humaine (Bakhtine 1975), d'époques différentes, aux systèmes de genres différents, voire de langues et cultures différentes.

Il est donc, selon moi, nécessaire de distinguer les genres textuels et les genres discursifs :

- **Genres textuels ou formes dominantes de mises en textes (proto)typées** : nous pouvons entendre par là les genres narratifs, argumentatifs, explicatifs, descriptifs, dialogaux/conversationnels, auxquels il faut ajouter des genres textuellement très contraints comme les genres de l'incitation à l'action et procéduraux (voir à ce propos Adam 2011c : 225-264) et les genres poétiques (en vers et en prose, formes fixes et formes libres, de la poésie littéraire à la chanson, en allant jusqu'à des genres comme les dictons, maximes et proverbes). Certes maximes et proverbes relèvent aussi des genres de l'argumentation, comme la fable, ce qui nous poussera plus loin à parler de *généricité* pour rendre compte de cette appartenance possible d'un texte à plusieurs catégorisations génériques et de l'intérêt qu'il y a à croiser les critères : une fable de La Fontaine est ainsi un genre narratif (récit allégorique), mais aussi poétique (versification) et argumentatif (morale). À côté de ces genres textuels qui sont déterminés par une attention aux formes matérielles et linguistiques des énoncés suivis, classifications « par le bas » (micro-textuelles), des classements « par le haut » doivent être envisagés, classements attentifs aux cadres socio-discursifs de production et de réception et/ou aux actions sociales accomplis au moyen de ces genres.

- **Genres discursifs ou formes d'actions socio-discursives** : Nous parlons de *genres discursifs* pour considérer les genres propres à telle ou telle sphère d'activités sociales, domaine discursif (ce que Maingueneau (2010 : 15) appelle la « scène englobante ») ou formation socio-discursive comme : l'enseignement, les églises,

l'armée, la police, la littérature, la presse, le sport, la politique, la télévision, etc. Chacune de ces formations socio-historiques élabore des genres de discours qui lui sont propres et que les sujets doivent apprendre à maîtriser pour occuper leur place et interagir dans le cadre de ces institutions. Chaque journal quotidien ou magazine est, au sein de la presse écrite, lui-même une institution possédant une certaine mémoire et un usage propre des genres en circulation dans le domaine. La presse audiovisuelle et la radio possèdent des genres propres qui diffèrent dans le temps et selon les pays. Il est donc légitime d'accorder, à l'école, une grande importance à la maîtrise d'un certain nombre de genres, à commencer par les genres propres à l'institution scolaire du primaire à l'université.

Dans la recherche américaine contemporaine, les genres sont pensés essentiellement comme des formes d'inter-actions sociales (Bazerman 2011). Pour Carolyn Miller, par exemple, chaque genre est une forme d'« action rhétorique typifiée », fondée sur des « situations rhétoriques récurrentes » qui ne sont ni matérielles, ni objectives, mais « des constructions sociales, des structures sémiotiques » (1984 : 157). Elle centre les genres non pas sur les formes et contenus linguistiques des énoncés, mais sur l'action qu'un genre permet d'accomplir dans des contextes sociaux spécifiques (1984 : 151). Selon elle, « Fonder une classification discursive sur des situations récurrentes ou, plus spécifiquement, sur une “exigence” comprise comme une motivation sociale, c'est fonder cette classification sur les actions rhétoriques typiques disponibles à un moment donné de l'histoire et de la culture » (1984 : 158 ; je traduis³). Les genres, en tant que catégories socio-culturelles, schéma cognitifs et formes d'action sont aussi importants à la production qu'à la réception : « les genres servent de clés pour comprendre comment participer aux actions d'une communauté » (Miller 1984 : 165 ; je traduis⁴).

³ « To base a classification of discourse upon recurrent situation or, more specifically, upon exigence understood as social motive, is to base it upon the typical joint rhetorical actions available at a given point in history and culture ». Le concept d'« exigence » avancé par Miller correspond à une nécessité sociale, une motivation qu'elle localise « dans le monde social, pas dans une perception personnelle ni dans une circonstance matérielle » (1984 : 157 ; ma traduction).

⁴ « Genres serve as keys to understanding how to participate in the actions of a community ».

2.2. Un même texte, trois perspectives génériques

L'inscription du même texte dans un genre peut être abordée depuis trois points de vue qui convergent parfois, mais généralement les perspectives de l'auteur-énonciateur, de l'éditeur, et du lecteur-interprétant divergent.

- **Genre auctorial :** Tout auteur d'un texte l'inscrit dans (ou contre) un ou plusieurs genres et se positionnent ainsi dans le champ littéraire et les autres champs discursifs. C'est ainsi que Perrault sous-titre *La Belle au bois dormant* ou *Cendrillon* par le terme générique « Conte ». En 1694, il avait déjà pris soin de distinguer ses contes en vers, *Peau d'Âne* et *Les Souhairs ridicules* (sous-titré « Conte »), de *Griselidis* qu'il différencie génériquement par le sous-titre « Nouvelle ». En revanche, il laisse *La Barbe bleue* orpheline en ne lui conférant pas de classe générique et en renvoyant ainsi au titre du recueil des textes en prose de 1697 : *Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralités*.

- **Genre éditorial :** L'édition est une opération de classement générique qui peut suivre la proposition de l'auteur ou la transformer en vue de la diffusion, des classements des bibliothèques et des librairies. C'est particulièrement le cas quand, le temps passant, les systèmes de genres ont évolué et modifié la réception d'un texte. Les « Contes de Perrault » sont ainsi, dès le XVIII^e siècle, passés dans la rubrique « littérature enfantine » à laquelle ils n'étaient pas du tout destinés (Heidmann & Adam 2010). Il est impossible de faire comme si les textes existaient en eux-mêmes, en dehors des médiations qui assurent leur circulation, conditionnent l'analyse et participent à la construction de leur signification. Comme Neefs le dit parfaitement :

[...] les textes ont une mobilité relative (même quand leur lettre ne bouge pas), qui est la forme de leur permanente actualisation dans le temps de leur réapparition, temps qui bien vite n'est plus celui de leur apparition. Si l'appartenance des œuvres à un moment singulier (la manière dont elles se profilent dans une culture faite de tout le passé qu'elle se donnent) est le mode même de leur surgissement, leur appartenance tout aussi forte aux temps indéfinis et illimités que ces œuvres traversent (la manière dont elles sont activées, reformées par les lectures, agissantes dans les nouvelles littératures qui sont leur avenir) est le mode de leur existence en tant qu'œuvres d'art ou de pensée, c'est-à-dire irréductibles à ce qu'elles ont pu dire un temps, à ce qu'elles peuvent sembler dire dans une époque. (Neefs 1990 : 7-8).

L'illusoire stabilité textualiste de l'objet texte est mise à mal par la prise en compte des processus médiateurs de l'édition commerciale et de l'édition scientifique.

• **Genre lectorial** : Enfin, à l'autre bout de la chaîne de production des discours, un lecteur reçoit un texte dans le cadre socio-cognitif de ses connaissances et de l'état présent de son système de genres (dépendant de son état de scolarisation, de sa mobilité culturelle, de ses pratiques antérieures orales ou écrites). Prenant appui sur des indices donnés par le péri-texte ou par les commentaires qui entourent le texte, il les confronte à sa lecture des données textuelles qu'il interprète en se soumettant plus ou moins aux instructions éditoriales et auctoriales. Sur les plans de son édition et de sa lecture/écoute-interprétation, tout texte est affecté, tout au long de l'histoire de sa réception – c'est-à-dire de ses (re)contextualisations –, par les différents patrons socio-communicatifs et socio-historiques qui lui sont appliqués. Les grilles de lecture-interprétation divergent d'autant plus que le temps a passé sur un texte et que les catégories socio-culturelles se sont modifiées. La diffusion par le moyen d'un médium écrit, numérisé, audio-visuel ou tout simplement oral, introduit des modifications péri-textuelles et textuelles qui conditionnent en profondeur la réception et donc l'interprétation des textes. La genericité d'un texte résulte d'un dialogue continu, souvent conflictuel, entre les instances énonciative, éditoriale et lectoriale.

À ce stade de notre réflexion, nous voyons que la complexité du discours réside dans le fait qu'un texte est produit par des instances différentes : auteur et éditeur (c'est aussi vrai pour la presse écrite que pour la littérature, l'écriture scientifique et pour les médias en général). Roger Chartier a raison de dire que : « L'historicité première d'un texte est celle qui lui vient des négociations nouées entre l'ordre du discours qui gouverne son écriture, son genre, son statut, et les conditions matérielles de sa publication » (2008 : 51). Encore faut-il se donner les moyens de lire, dans le détail des textes, la présence de cette « historicité ». En parlant d'« ordre du discours », Chartier rejoint un des premiers principes de la leçon inaugurale de Michel Foucault, au Collège de France : « restituer au discours son caractère

d'événement » (1971 : 53) ; mais, cernant le concept d'« événement discursif », Foucault ajoutait : « c'est toujours au niveau de la matérialité qu'il prend effet, qu'il est effet » (1971 : 59).⁵

Dans *L'Archéologie du savoir* (1969), Foucault montre par ailleurs qu'une unité linguistique (phrase ou proposition) ne devient unité de discours (énoncé) que si on la relie à d'autres, si on la met en rapport avec un « champ adjacent », un « espace collatéral ». Cet « espace collatéral » est formé précisément par l'interdiscours d'une formation socio-culturelle donnée. Comme le dit encore Foucault, « Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés » (1969 : 128). C'est la mémoire de ces énoncés et de ces textes qui permet de catégoriser le texte lu ou entendu. Dans l'interdiscours que circulent des catégories génériques et des modèles de textes stabilisés comme *intertextes* disponibles.

Entre l'instance auctoriale et lectoriale, seule une connivence garantit l'identification d'intertextes peu marqués. La présence, dans *La Barbe bleue*, de l'épisode de Didon et Enée de *L'Enéide* de Virgile et celle de l'histoire de Psyché et Cupidon d'Apulée reprise par La Fontaine⁶ sont soumises à des conditions culturelles de reconnaissance : très forte présence des (inter)textes latins dans la mémoire des lecteurs du XVII^e siècle et très faible présence dans celle des lecteurs du XXI^e. Les conditions de l'interdiscours expliquent les changements de sens des textes.

Quand la conscience critique, encore dominante actuellement, considère tous les contes comme des produits de la culture populaire orale, il est certain que leur réception s'en trouve modifiée. L'intertextualité complexe qui traverse les contes de Perrault est rendue improbable par cette hypothèse d'un Perrault simple copiste. Cette vision manque l'engagement du vieil académicien dans les luttes de la fin du siècle : querelle des anciens et des modernes (Perrault est l'auteur d'un *Parallèle des Anciens*

⁵ Les « textes » audio-visuels portent de telles marques dans la couleur des images, les décors et costumes, le ton même des voix. Les vignettes des contes de Perrault de 1697 (et du manuscrit d'apparat de 1695), les illustrations de Doré en 1862 et les illustrations contemporaines sont un aspect pajeur de l'historicité de ces textes, au même titre que la ponctuation et l'orthographe.

⁶ C'est la thèse que défend Ute Heidmann dans Heidmann & Adam 2010.

et des Modernes qui éclaire l'usage de l'intertextualité antique dans les contes) qui se double d'une autre querelle avec Boileau portant sur l'éducation des filles et les conditions matrimoniales (Perrault est l'auteur d'un *Apologie des femmes* qui permet de comprendre l'ironie des contes et la visée éducative de ces textes). C'est d'un dialogue de Perrault avec Catherine Bernard et avec Marie-Jeanne Lhéritier tout autant qu'avec les italiens Straparola et Basile et avec Fénelon et La Fontaine que proviennent les célèbres contes et qu'on peut espérer approcher le genre naissant à la fin du XVII^e siècle français, si différent de ce que deviendra le genre sous les plumes allemande des frères Grimm, danoise d'Andersen au début du XIX^e siècle et russes d'Afanassief, inspirateur des théories de Propp.

3. Les genres et la généricité

En parlant de *généricité*, il s'agit, par le suffixe *-ité*, de mettre en évidence le fait que les classes dont nous parlons ne sont que des potentialités attributives. Un texte n'appartient jamais que graduellement – plus (+) ou moins (–) ou pas du tout (0) – à telle ou telle classe textuelle ou discursive. Le fait de raisonner en termes de degrés d'appartenance va dans le sens des théories de la complexité et cela rejoint, en linguistique, la notion de « dominante », avancée par Roman Jakobson (1973 [1935] : 145-151), et la position de Charles Bally, dans *Le langage et la vie* :

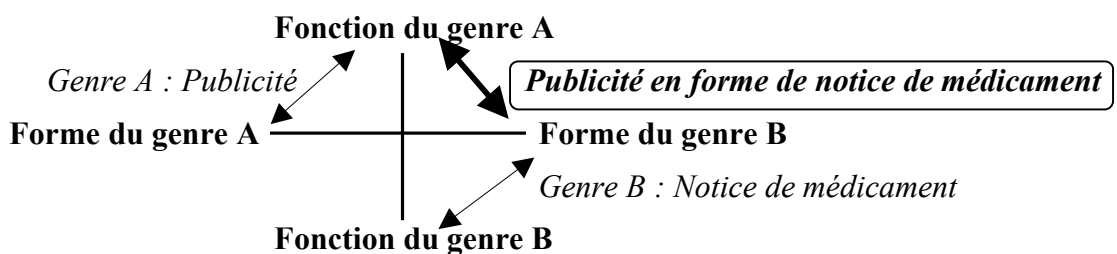
Les notions sur lesquelles opère la linguistique, les classes qu'elle établit, ne sont pas des entités fixées une fois pour toutes : d'une classe à l'autre, d'une notion à la notion contraire, on passe toujours par de larges zones intermédiaires, si bien que les lois linguistiques devraient se borner à formuler des variations concomitantes, selon le schéma : *plus... plus, plus... moins, dans la mesure où, etc.* (1965 : 75)

Nous avons (Adam & Heidmann 2009 : 11-22) proposé de parler de *généricité* et d'*effets de généricité* afin de dépasser le concept trop statique de genre et de penser les processus complexes de mise en discours et de lecture-interprétation. Les noms de genres – « conte », « nouvelle », « histoire tragique », « fait divers », « éditorial », « parabole », « prière », « poème », « proverbe », « slogan », etc. – fonctionnent comme des étiquettes d'appartenance qui ont tendance à réduire un énoncé à une

seule catégorie ou famille de textes. La *généricité* permet de penser la participation d'un texte à plusieurs genres et cela est nécessaire car, à l'exclusion de genres socialement très contraints (déclaration d'impôts, procès verbal, rapport de thèse, etc.), de nombreux textes ne se conforment pas à un seul genre. Plutôt que de classer les textes dans une catégorie – leur *appartenance* –, il est intéressant d'observer les potentialités génériques qui les traversent – leur *participation* à un ou plusieurs genres. Analyser une participation au lieu de se limiter à une appartenance classificatoire permet d'entrer dans la complexité des faits de discours.

En dépit de ce qu'affirme très polémiquement la « poétique généralisée » de Rastier (2001 : 262-263), l'hétérogénéité en général et générique en particulier n'est pas un concept issu de cerveaux romantiques et romanesques. Ulla Fix (1997 : 97) a proposé de considérer les cas d'hybridation ou de mélange de genres – aussi fréquents dans le discours publicitaire qu'en littérature – comme des phénomènes d'« intertextualité typologique » ou d'« intertextualité inter-générique » :

Schéma 1



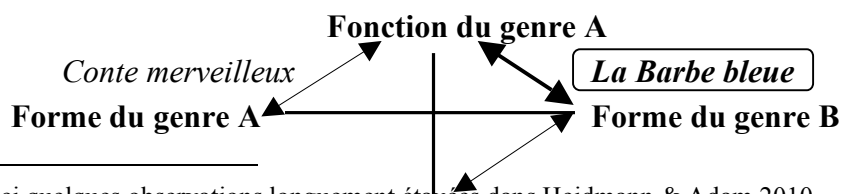
La publicité en forme de notice de médicament relève d'un choix de la forme B (texture phraséologique et plan de texte du genre médical de la notice) tout en conservant la fonctionnalité pragmatique publicitaire A (recommander l'achat d'un produit et non pas soigner). Tout en restant dans la formation socio-discursive du genre A (la publicité commerciale), le texte emprunte la forme d'un genre d'une autre formation socio-discursive dont il mime la précision et la rigueur. Ce procédé est si fréquent en publicité qu'on peut le considérer comme une de ses principales procédures de textualisation.

Les « contes de Perrault » sont génériquement beaucoup plus complexes que cette appellation habituelle le laisse croire. Le titre du recueil des textes en prose :

Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralitez de 1697⁷ ouvre déjà une alternative que la présence des « Moralités » complique en introduisant le genre de la fable. Dans le recueil en vers de 1694, *Les Souhairs ridicules. Conte et Peau d'Âne*. *Conte* sont clairement classés génériquement et commencent par la formule « Il était une fois... », en passe de devenir canonique (Heidmann-Adam 2010 : 235-248). Si le second est certes un conte merveilleux (avec un âne qui « ne faisait jamais d'ordure, / Mais bien beaux Écus au soleil / Et Louis de toute manière / Qu'on allait recueillir sur la blonde litière », avec une marraine fée et sa baguette magique), *Les Souhairs ridicules* ressemble plutôt à un fabliau qui prête à rire de la bêtise du pauvre bûcheron et de sa bûcheronne affublée d'un nez transformé en « aune de boudin ». Les trois souhaits magiques sont d'ailleurs accordés au bûcheron par Jupiter et non par une fée. Ces textes sont, en fait, le laboratoire des contes en prose.

Dans les *Histoires ou contes du temps passé. Avec des Moralitez* de 1697, seul le texte de « La Barbe bleue » n'est pas sous-titrés « conte » et s'avère effectivement plus complexe génériquement. Bien que commençant par « Il était une fois... » et comportant, comme le précise une incise explicative, une clé « qui était fée », cette « Histoire du temps passé » s'apparente plus au genre des histoires tragiques, genre illustré au début du siècle par les recueils de nouvelles à succès de Jean-Pierre Camus et de François de Rosset. Le texte de Perrault est une histoire de tueur en série démasqué par l'enquête de son épouse et éliminé avec l'aide de sa sœur et de ses frères. On peut représenter l'hybridation générique de *La Barbe bleue* par l'application du schéma de Fix et voir dans la suppression du sous-titre « conte » la reconnaissance du choix d'un genre prisé des lecteurs de la première moitié du siècle (ce qui en fait effectivement une « Histoire du temps passé »). Cela permet également de comprendre comment le genre du conte se forme à partir de celui de la nouvelle :

Schéma 2



⁷ Je résume ici quelques observations longuement étayées dans Heidmann & Adam 2010.

*Histoires tragiques***Fonction du genre B**

Ces cas d'utilisation de la forme textuelle d'un genre B par un genre A illustrent, de façon simple, le phénomène plus profond et général d'hybridation générique. Dominique Maingueneau (Charaudeau et Maingueneau 2002 : 515-518) a proposé un cadre théorique qui permet d'affiner l'analyse de ce phénomène. Il propose de diviser la « scène d'énonciation » (espace institué et dimension constructive de l'activité discursive qui se « met en scène » en instaurant son propre espace d'énonciation) en trois composantes : la « scène englobante » (domaine publicitaire et domaine littéraire, dans les exemples ci-dessus), la « scène générique » (inscription d'un texte dans un genre de discours (A des schémas 1 et 2), avec ses composantes propres) et la « scénographie » (genre B des schémas 1 et 2) construite par le texte sur le mode du *comme si*. C'est le jeu entre le genre propre (« scène générique ») du texte (A) et la scénographie utilisée par le texte (genre B) qui crée l'hybridation générique dont la fonction pragmatique reste à décrire : sérieux scientifique ajouté à l'annonce publicitaire dans le premier cas, introduction du réel le plus sordide et dénonciation du mariage d'argent dans le merveilleux du conte, dans le second cas.

L'analyse gagne à prendre en considération cette complexité générique qui rattache le genre que Perrault invente à deux grands types de genres de nouvelles du XVII^e siècle : les nouvelles galantes et les nouvelles tragiques. En effet, le conte de *Riquet à la houppe*, qui récrit une nouvelle galante de Catherine Bernard insérée dans *Inès de Cordoue*, joue sur les genres de la nouvelle galante grivoise et du conte de fées. *Le Petit Chaperon rouge*, conte d'effroi dépourvu d'auxiliaire féerique, récrit une nouvelle galante grivoise de La Fontaine : *La Clochette*.

On peut dire la même chose des contes d'Andersen (Adam & Heidmann 2009). Alors que la célèbre *Petite sirène* a, en raison de sa fin, tout d'une légende religieuse, elle se présente aussi comme la réécriture d'une nouvelle romantique : *Ondine* de F. de la Motte Fouqué. Les quatre premiers contes sont d'étonnantes expérimentations génériques : *Le Briquet* est une réécriture toute danoise d'un *Conte des Mille et une*

nuits : *La Lampe d'Aladin* et de *La lumière bleue* des Grimm ; *Le petit Claus et le grand Claus* emprunte au genre du fabliau médiéval les répétitions comiques d'événements, le monde réaliste et la banalisation de la mort ; *La princesse sur le petit pois* est une parodie des contes de princes et de princesses ; *Les Fleurs de la petite Ida* est un mélange de conte étiologique (par la fable des fleurs qui se fanent et meurent pour renaître au printemps, la petite Ida apprend tout simplement à apprivoiser la vieillesse et la mort, dans le cadre d'une croyance religieuse en la résurrection) et de récit fantastique-onirique sur le modèle de *Casse-Noisette et le Roi des souris* d'E. T. A. Hoffmann. La nature du genre « Eventyr » qu'Andersen est en train d'inventer en publiant ces quatre premiers contes, en 1835, réside précisément dans cette hybridation. Le concept d'hybridation générique permet de rendre compte de phénomènes négligés par la critique et l'enseignement, qui ont tendance à préférer l'appartenance à la participation, le simple au complexe.

Les exemples cités montrent que l'hybridation générique passe par les formes circulant dans l'interdiscours d'une époque et même par des textes précis, représentatifs de ces genres. Ceci nous ramène au fait que les textes ne sont pas que des genres et que leur discursivité s'ancre dans ce qu'à la suite de Genette on peut appeler la *transtextualité*.

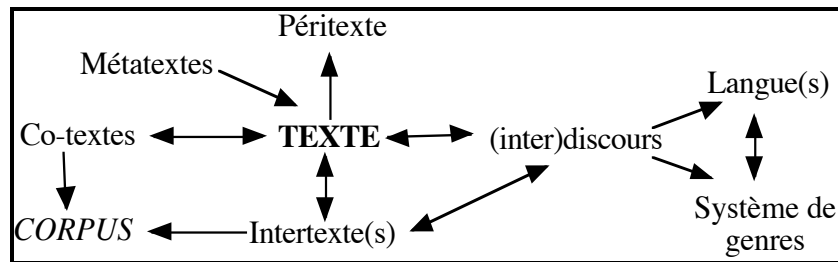
4. La discursivité des composantes (trans)textuelles

La textualité est la résultante d'un double jeu de forces. Les *forces centripètes* de la textualité (Adam 2011a) assurent la cohésion de l'unité texte et, en ce premier sens, un texte est un système de formes disposant d'une clôture matérielle marquée par des frontières péri-textuelles. Mais les *forces centrifuges* de la « transtextualité » (Genette 1982 : 7) travaillent cette impression d'unité : la (trans)textualité est un système ouvert de relations entre des faits de *péri-textualité* et de *méta-textualité* inséparables des faits d'*inter-textualité* dont nous il a déjà été question plus haut.

Dans Adam & Heidmann 2009, nous avons proposé d'ajouter les faits de *co-*

textualité (entendant par là les textes qui entourent matériellement un texte dans les recueils de contes, de poèmes et de nouvelles comme dans les pages ou doubles pages de nos journaux et magazines). C'est dans l'*interdiscours* que je propose de localiser les faits d'*intertextualité* et la question des *genres*. Le schéma 3 rend compte des constituants de la « transtextualité » de Genette en les adaptant à une analyse textuelle et discursive :

Schéma 3



4.1. Les frontières *péritextuelles* sont marquées par les énoncés du titre, du sous-titre, voire la dédicace, la préface, la quatrième de couverture d'un livre, le titre, le sous-titre, le chapeau et l'illustration d'un article de journal, l'affiche et le générique d'un film, mais aussi, pour les sous-unités textuelles, par les intertitres d'un article scientifique ou journalistique et les titres de chapitres d'un roman. L'appareil d'encadrement des textes est en étroit rapport avec l'(inter)discours et, en particulier, la généricité. La péritextualité des contes de Perrault comporte, outre le titre et le sous-titre « conte », un encadrement du récit par une vignette très importante pour construire la signification et, à l'autre bout, une ou deux « Moralités » qui, sur le modèle des *Fables* de La Fontaine, ferment le texte ou plutôt l'ouvrent en faisant ironiquement bouger le sens. Ce sont bien sûr ces composantes qui disparaissent de la plupart des éditions pour enfants, à commencer par celle d'Hetzel, en 1862.

4.2. Si la co-textualité désigne les relations internes entre énoncés d'un texte, une autre forme de co-textualité s'instaure entre les (*co*-)textes réunis au sein d'une même aire scripturale ou d'un même événement. Un recueil de contes, de nouvelles ou de

poèmes, les rubriques d'un journal ou d'un magazine, un ensemble d'articles scientifiques dans une revue (comme le présent numéro de *Recherches*) ou dans un volume thématique, mais aussi une suite de communications orales dans le cadre d'un colloque, instaurent des relations co-textuelles complexes entre les différentes composantes textuelles de l'ensemble ainsi formé. Comme je le détaille dans ma partie de Heidmann & Adam 2010 (et comme nous le montrons dans Adam & Heidmann 2009 à propos du passage de la première à la seconde édition des *Fleurs du Mal*) et à propos du premier volume de contes d'Andersen, la composition d'un recueil affecte le sens *co-textuel* d'un texte.

Entre les co-textes des convergences ou des divergences (inter)génériques plus ou moins importantes peuvent intervenir. Ainsi, la presse écrite moderne tend-elle à diviser en sous-articles au sein d'une hyperstructure d'une demie-page, d'une page ou d'une double page, des textes et des iconotextes de genres différents : par exemple, une interview, un commentaire, une chronologie des faits, une photo légendée ou un schéma dessiné, etc. (Lugrin 2001 et Adam-Lugrin 2006).

Le conte en vers des *Souhais ridicules* et le conte en prose de *La Belle au bois dormant* ont paru dans un tout autre co-texte : celui des livraisons du *Mercure galant* de novembre 1693 et de février 1696. Le conte en vers des *Souhais ridicules* acquiert un sens générique différent lorsque, dans le recueil de 1694, il est placé entre le conte de *Peau d'Asne* et la nouvelle *Griselidis*. Co-textualité très différente de celle du *Mercure galant* de novembre 1693 où le conte en vers de Perrault vient après le récit d'une bataille et une savoureuse transition signée par l'éditeur Michel Brunet :

S'il estoit permis de se fervir d'un Proverbe, je dirois, Madame, que toute cette grande & importante entreprise que les Anglois avoient formée sur la Martinique et sur d'autres lieux, s'en est allée en eau de boudin. Cette expression viendra pourtant assez à propos, ayant à vous faire part d'une Histoires, dont un morceau de Boudin a fourni la matière à un excellent Ouvrier. Vous avez lu quantité d'ouvrages de M^r Perrault de l'Académie Française, qui vous ont fait voir la beauté de son génie dans les Sujets sérieux. En voici un, dont la lecture vous fera connaître qu'il sçait badiner agréablement quand il luy plaist. (*Mercure galant*, février 1696, pages 37-38)

L'édition Hetzel des *Contes de Perrault* de 1862 présente des manipulations à la

fois péritextuelle, cotextuelles et métatextuelle importantes. Outre le changement de titre, l'éditeur ajoute, sous son nom de plume P.-J. Stahl, une longue préface qui se substitue à l'épître dédicatoire de Perrault. En 1880, il ajoute même une réécriture apocryphe en prose des *Souhais ridicules* et, en fin de recueil, sur le modèle des Grimm, des commentaires érudits de chaque conte, dont une « Cendrillon allemande » (des Grimm). Dans les deux éditions, il supprime les vignettes et les « Moralités » et change l'ordre cotextuel des contes. Aux huit contes en prose, il ajoute la *Peau d'Âne* en prose apocryphe et les célèbres planches de Gustave Doré. Sous l'influence des Grimm, Hetzel hésite entre une origine populaire des contes et une intertextualité littéraire, mais son édition entérine le basculement définitif des textes de Perrault dans la littérature enfantine.

4.3. Les commentaires *métatextuels* accumulés dans le temps pèsent sur l'interprétation des œuvres culturelles. Une partie du travail d'analyse discursive consiste précisément à considérer ces métatextes critiques comme des témoignages historiques de lecture du sens des textes. Dégager la lecture nouvelle de ces métatextes qui pèsent sur le texte est un enjeu de l'analyse, car c'est dans les métatextes que le « principe du commentaire » exerce sa fonction de contrôle du discours (Foucault 1971). En réduisant les contes à la transcription du folklore et de la tradition populaire, première réduction de l'étrangeté des textes de Perrault, et en en faisant des contes pour enfants, seconde réduction, les commentaires ont écrasé la force critique et la littérarité même des textes de Perrault. « Le commentaire conjugue le hasard du discours », écrit Foucault (1971 : 27), signifiant par là une opération de contrôle de l'irréductible altérité et de l'inquiétante étrangeté des contes de Perrault, une tentative de masquage de leur irréductible puissance critique.

5. Conclusion

Comme Maingueneau, je pense que « l'unité d'analyse pertinente n'est pas le discours, mais un espace d'échange entre plusieurs discours », car les discours « se

forment de manière réglée à l'intérieur de l'interdiscours ». L'interdiscours étant défini comme un « espace de régularité », on peut dire que « l'interdiscours prime le discours » (Maingueneau 1987 : 11) et que, parmi ces régularités (inter)discursives, les genres jouent un rôle déterminant.

Il est nécessaire de distinguer l'*interdiscours* (systèmes de genres et répertoires de formes langagières partagées) de l'*intertextualité* comme ensemble de (fragments de) textes disponibles dans la mémoire d'une communauté discursive et d'individus particuliers. Il s'agit bien d'un partage (préfixe *inter-*) de deux types de formes-sens : l'*interdiscours* est un partage de formes et de normes langagières, constituées d'énoncés et même de textes emblématiques de ces normes et formes génériques ; partage de textes ou de segments de textes précis, identifiables et citables, l'intertextualité est, de ce fait, une composante de l'interdiscours.

Références bibliographiques :

- ADAM Jean-Michel 2011a [2005], *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin.
- 2011b [1992], *Les textes : types et prototypes*, Paris : A. Colin.
- 2011c, *Genres de récits. Narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve : Academia.
- 2006a, « Intertextualité et interdiscours : filiations et contextualisation de concepts hétérogènes », *TRANEL* 44, 3-26.
- 2006b, « Texte/discours et co(n)texte », *Pratiques* 129-130, 20-34.
- ADAM Jean-Michel & HEIDMANN Ute 2009, *Le texte littéraire. Pour une approche interdisciplinaire*, Louvain-la-Neuve, Academia.
- ADAM Jean-Michel & LUGRIN Gilles 2006, « Effacement énonciatif et diffraction co-textuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques », *Semen* 22, 127-144.
- AMOSSY Ruth & MAINGUENEAU Dominique (éd.) 2003, *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- BAKHTINE Mikhail M. 1984 [1952-1953], « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 263-308.
- BALLY Charles 1965 [1913], *Le langage et la vie*, Genève, Droz.
- BARTHES Roland 1966, « Introduction à l'analyse structurale des récits », *Communications* 8, 1-27; repris in *Œuvres complètes II*, Paris, Seuil, 2002 : 828-865.
- 1970, « La linguistique du discours », *Œuvres complètes III*, Paris, Seuil, 2002 : 611-616.
- BAZERMAN Charles 2011, *Gêneros Textuais, Tipificação e Interação*, Angela Paiva Dionisio & Judith Chambliss Hoffnagel (org.), São Paulo, Cortes.
- BENVENISTE Emile 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- 2011, *Baudelaire*, Limoges, Lambert-Lucas.
- DIJK Teun Adrianus van 1973, « Text grammar and Text logic », in *Studies in Text Grammar*, J. S. Petöfi & H. Reiser (eds.), Dordrecht : Reidel, 17-78.

- FIX Ulla 1997, « Kanon und Auflösung des Kanons. Typologische Intertextualität – ein “postmodernes“ Stilmittel », in *Die Zukunft der Textlinguistik. Traditionen, Transformationen, Trends*, Gerd Antos & Heike Tietz (dirs.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 96-108.
- FOUCAULT Michel 1969, *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- GENETTE, Gérard 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- HEIDMANN Ute & ADAM Jean-Michel 2010, *Textualité et intertextualité des contes*, Paris, Classiques Garnier.
- JAKOBSON Roman 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- 1973, *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- LUGRIN Gilles 2001 : « Le mélange des genres dans l'hyperstructure », *Semen* 13, 65-96.
- MORIN, Edgar 1990, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF éditeur.
- LE MOIGNE, Jean-Louis & MORIN, Edgar 1999, *L'intelligence de la complexité*, Paris, L'Harmattan.
- MAINGUENEAU Dominique 1984, *Genèses du discours*, Bruxelles, Mardaga.
- 2010, *Manuel de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, A. Colin.
- MARCUSCHI Luis Antônio 2002, « Gêneros textuais: definição e funcionalidade », in *Gêneros textuais e ensino*, A. Paiva Dionísio, A. R. Machado, M. Auxiliadora Bezerra (dir.), Rio de Janeiro, Lucerna, 19-36.
- 2008, *Produção textual, análise de gêneros e compreensão*, São Paulo, Parábola.
- MESCHONNIC Henri 1985 : *Les états de la poétique*, Paris, PUF.
- 1999 : *Poétique du traduire*, Paris, Verdier.
- MILLER Carolyn R. 1984, « Genre as Social Action », *Quarterly Journal of Speech* 70, A151-167.
- NEEFS, Jacques 1990, « Manuscrits littéraires : comparaisons et histoire littéraire », in : *Sur la génétique textuelle*, éd. D. J. Bevan & P. M. Wetherill, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 7-18.
- RASTIER François 1996 : « Pour une sémantique des textes. Questions d'épistémologie », revue *Texte.net* ; une version préliminaire de cet article est parue dans les *Cahiers de l'ILSL* (Université de Lausanne, 1995).
- SAUSSURE Ferdinand de 1967 [1915] : *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- 2002 : *Ecrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- TODOROV Tzvetan 1978, *Les genres du discours*, Paris, Seuil.
- VOLOSHINOV Valentin N. 2010 [1930], *Marxisme et philosophie du langage*, traduction de Patrick Sériot et Inna Tylkowsky-Ageeva, Limoges, Lambert-Lucas.